résultat ; alors M. Beaudoin de dire : « Puisqu'il veut brûler, qu'il y reste! »

Mais S. Antoine n'avait nulle envie de brûler, et voilà pourquoi il fit si bien que dans ce brasier ardent, le bureau, tout en planches légères, léchées et rongées à l'extérieur par les flammes, ne vit pas même la peinture entamée ou détériorée à l'intérieur par la chaleur et la fumée.

Expliquez ce fait comme vous voudrez; quant à moi, il m'est impossible d'y voir autre chose qu'une manifestation évidente de la puissante intervention de S. Antoine de Padoue. (1) S. M.



LA CLOCHE DU DE PROFUNDIS (suite.)



rue

un

eau

nts.

pac.

rait

ruc-

une

ives

utre

orté peu loin

e sa

elle-

que

pas

de

le la

très

and,

des

core

avait

mal-

idait

une

, S.

isée,

nute,

On

ême .

NE heure plus tard un religieux franciscain était en route pour la Granja. Il devait présenter à la Régente une lettre dans laquelle le P. Provincial la suppliait de faire grâce à Fernand. Le Provincial n'était pas un

inconnu pour la Reine et il avait tout lieu de croire qu'elle se rendrait à sa requête. Mais avant même que son messager se fut mis en route, un autre messager partait pour la Granja, porteur lui aussi d'une lettre, qui demandait à la Souveraine en termes pressants, de refuser la grâce de Fernand. Qui pouvait avoir envoyé ce messager? Mais tout simplement les amis politiques du malheureux Fernand!

Informés de la scène de repentir qui avait eu lieu dans la prison, ils le regardaient comme un traître à leur cause. De plus comme il était au courant de bien des choses, ils avaient à craindre des révélations possibles, de sa part, s'il ne mourait pas. La cour royale comp-

<sup>(1)</sup> Comme il s'agit ici d'un fait qui, s'il est bien constaté, franchit évidemment les limites du naturel, nous laissons à notre correspondant et aux auteurs du récit oute la responsabilité de leur affirmation. C'est à l'autorité ecclésiastique et non point à nous qu'il appartient de décider en pareille matière. (N. D. L. R.)